

3. ELIGILITE DU DEMANDEUR (à cocher par le demandeur)

Je déclare répondre à l'ensemble des conditions d'éligibilité suivantes :

- Agriculteur indépendant, non affilié à une coopérative ou une organisation de producteurs de fruits et ou de légumes
- Inscrit au régime des Non Salarié Agricole de la CGSS, déclarant l'agriculture comme principale activité et les surfaces concernées par la présente demande
- Dont le siège de l'exploitation est basé à l'île de La Réunion
- S'engageant à produire les fruits et légumes du présent dispositif selon le programme de plantation en Annexe 1
- Mon exploitation ou moi-même, en ma qualité de gérant, ne faisons pas au moment de la demande l'objet d'une quelconque décision à valeur juridique, directe ou indirecte, m'empêchant de mobiliser des aides publiques ou de gérer une entreprise

4. CONTROLE RELATIF AU REG(UE) 1408/2013 (à compléter par le demandeur)

L'exploitation identifie les différentes aides relevant du REG(UE) 1408/2013 (Régime de Minimis) perçues ces 3 dernières années (année en cours inclus). Si le cumul de ces aides est égal ou supérieur à 20 000 €, l'exploitation ne pourra pas prétendre à la présente aide.

Type d'aide	Montant total perçu en 2019, 2020 et 2021 (en euros)
<i>Aides départementales telles que :</i> <ul style="list-style-type: none">• Aide aux producteurs de fruits et légumes indépendants• Aide(s) à la certification an Agriculture Biologique• Aide aux fertilisants pour la production cannière• Aide aux producteurs de fruits et légumes indépendants	
• Autre aide relevant du règlement (UE) 1408/2013 :	
TOTAL	

5. ENGAGEMENTS & AUTORISATIONS

Je soussigné
atteste :

- Ne pas commercialiser les produits prioritaires via une coopérative ou une organisation de producteurs
- L'exactitude des éléments déclarés et fournis au titre de cette présente demande d'aide
- Etre informé(e) qu'en cas de déclaration inexacte ou de non-respect des engagements ci-après je pourrai être amené(e) à rembourser tout ou partie des sommes versées
- Atteste avoir pris connaissance des modalités des éléments de la présente demande d'aide départementale et des implications techniques, financières et juridiques qui en découlent, aussi,

m'engage à :

- Mettre en œuvre ou poursuivre sur l'année de la demande le programme de plantation et de commercialisation prévu (Annexe 1)
- Participer à toutes actions visant la promotion des fruits et légumes produits à La Réunion
- Professionnaliser mon exploitation, notamment dans les processus de commercialisation de mes productions, et à intégrer toutes démarches nécessaires allant dans ce sens
- Ne pas m'opposer aux opérations, conduites par le Département ou ses opérateurs délégués, relevant de la mise en œuvre du contrôle, de l'évaluation et de la promotion de la présente aide et donc de ma présente demande
- A conserver toutes pièces permettant de vérifier l'exactitude des éléments fournis au titre de la présente demande d'aide
- Informer le Département de toutes difficultés à tenir les précédents engagements.

Je sollicite l'aide départementale spécifique pour les producteurs indépendants de fruits et légumes – 2021

Fait à _____ le ____/____/2021

Nom / Prénoms du demandeur

Signature / Cachet

ANNEXE 1 – Aide spécifique pour les producteurs indépendants de fruits et légumes - Programme de plantation 2021

(A remplir et joindre à la demande)

SIRET | | | | | | | | | | | | | | | |

Production	Tonnage produit ou aidé en 2020	Tonnage prévisionnel à produire en 2021	Bonification sollicitée en 2021 (O/N)	Surface à planter 2021 (Ha) conforme CGSS	Plantation / récolte (Indiquer les mois correspondant)	Coût plantation ou entretien (agrumes) (€) / Ha	Prix vente (€) / tonne	Mode de commercialisation (répartition du tonnage prévisionnel 2021)				
								Vente directe au consommateur	Vente au consommateur avec au maximum un intermédiaire	Vente à un transformateur agroalimentaire	Vente aux restaurants scolaires ou autres publics	Vente aux restaurants privés
Carotte												
Pomme de terre												
Ail												
Oignon												
Tomate												
Chou												
Gingembre												
Curcuma												
Lentilles												
Agrumes												
Fraise												
Piment (petit)												
TOTAL												

Référence cadastrales des parcelles à planter en 2021:

Fait à, le

NOM / Prénoms (Signature / cachet)

5. NOTICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'AIDE

INFORMATIONS SUR LE DISPOSITIF :

- ➔ Par téléphone ou sur rendez-vous : 0262 91 87 15 ou via le N° **VERT 0 800 000 490**
- ➔ Par mail : aide.agriculture@cg974.fr ou consulter la foire aux questions (lien disponible sur demande)

RECEPTION DES DEMANDES - Au plus tard le 28 mai 2021

Constitution, dépôt et enregistrement de la demande d'aide uniquement auprès des services du Département de La Réunion.

➔ Pour les agriculteurs ayant déjà bénéficié de l'aide auparavant :

Dépôt sur site : des permanences seront programmées pour la réception du public en fonction des exigences sanitaires du moment, sur rendez-vous via le N° **VERT 0 800 000 490**, au :

- **Zone Sud/Ouest** - DEPARTEMENT – Site ex REDETAR – Chemin de l'IRAT – Ligne Paradis – 97410 SAINT PIERRE
- **Zone nord/Est** - DEPARTEMENT – Direction de l'Agriculture - 50Ter, Quai Ouest Bas de La Rivière - 97400 SAINT DENIS
- Des permanences seront toutefois mises en place dans certaines communes le souhaitant. Le détail est à retrouver sur www.departement974.fr ou via le N° **VERT 0 800 000 490**.

➔ Pour les agriculteurs sollicitant l'aide pour la première fois (formulaire à télécharger sur le site du Département):

- Par voie postale à l'adresse suivante :

DEPARTEMENT DE LA REUNION
Direction de l'Agriculture et de l'Eau - Service de Développement et de Diversification Agricole
50Ter, Quai Ouest Bas de La Rivière - 97400 SAINT DENIS

- Par mail : aide.agriculture@cg974.fr (s'assurer de la bonne lisibilité des pièces jointes, un seul envoi si possible)

PIECES JUSTIFICATIVES, à transmettre au dépôt de la demande

Les pièces suivantes accompagneront nécessairement la demande d'aide et seront à transmettre lors du dépôt. Toutefois les pièces classées **[C1]** ne seront pas à produire si le demandeur a bénéficié d'une aide agricole du Département au cours de ces deux dernières années et que les éléments restent inchangés, à défaut une copie de la nouvelle pièce sera à joindre au dossier :

- La présente demande d'aide (3 pages) + Annexe 1 (Prog. Plantation) + si nécessaire Annexe 2 complétées et signées
- Copie de la carte d'identité ou du Passeport du représentant légal de l'exploitation **[C1]**,
- RIB/IBAN au nom de l'exploitation agricole **[C1]**

Précisez N°IBAN :

- Extrait K Bis pour les sociétés **[C1]**
- Attestations CGSS pour l'année en cours : **affiliation** faisant mention de l'exercice de l'activité agricole à titre principal **et relevé de culture** comprenant les surfaces en fruits et légumes de l'exploitation

INSTRUCTION DES DEMANDES

Instruction prioritairement des dossiers complets par la Cellule de Mobilisation des Aides de la DAEE. Les dossiers incomplets ou porteurs d'anomalies feront l'objet d'une instruction secondaire et seront retournés aux demandeurs, si toujours incomplets 15 jours après réception des demandes de pièces complémentaires par l'agriculteur.

Après validation de l'aide départementale par arrêté individuel, une notification sera adressée au bénéficiaire et il sera procédé au versement d'une **avance de 50 % du montant attribué (de 1 500€ maxi)**.

Dès la notification de l'aide, le bénéficiaire s'engage à :

- ➔ Etablir avec la Chambre d'Agriculture ou tout autre organisme délivrant du conseil agricole un contrat d'accompagnement technique du programme de plantation et à transmettre ou faire transmettre au Département les éléments validant ce contrat (Attestation de contrat ou copie du contrat).
- ➔ Mettre en œuvre ou poursuivre **sur l'année de la demande le programme de plantation et de commercialisation prévu**
Seules les plantations dont le cycle s'étale sur 2 ans (gingembre et curcuma) pourront être récoltées et commercialisées jusqu'au 31 mars de l'année suivant la demande.

DEMANDE DU SOLDE DE L'AIDE – à l'issue de la vente de la dernière récolte en 2021 et au plus tard le 31/03/2022

Les demandes de solde devront être transmises au service instructeur au terme de la commercialisation, qui devra intervenir au plus tard le 31 janvier de l'année suivant la demande.

La demande de solde devra comporter obligatoirement les éléments suivants pour être instruites :

- Formulaire de demande de solde (voir annexe 3) rempli et signé
- Preuves de dépenses relatives à la mise en œuvre du programme de plantation 2021 (voir détail dans le formulaire de demande de solde). **Attention** : La cohérence entre le tonnage visé et les dépenses présentées sera vérifiée.
- Preuves relatives à la commercialisation du tonnage visé (voir détail dans le formulaire de demande de solde)
- Copie du contrat de suivi technique s'il n'a pas déjà été transmis

Le versement du **solde représentant 50 % de l'aide attribuée** se fera après validation, par l'instructeur, des pièces justificatives reçues. Toute demande de solde incomplète ou présentant des anomalies importantes sera renvoyée au demandeur.

Selon le niveau de réalisation du programme de plantation ou la qualité / pertinence des pièces justificatives transmises par le demandeur (tant pour la plantation que pour la commercialisation), le Département se réserve le droit de déchoir le bénéficiaire de tout ou partie de la subvention accordée ou de l'exclure du programme suivant, s'il est acté.

ANNEXE 3 - FORMULAIRE DE DEMANDE DE SOLDE DE L'AIDE DÉPARTEMENTALE

Aide spécifique pour les producteurs indépendants de fruits et légumes -2021
(2 pages - compléter toutes les rubriques et cocher les mentions correctes)

DEMANDEUR (à compléter par le demandeur)

Nom, prénoms du représentant légal	
Date de naissance	_ _ _ _ _ _ _ _ _
N° SIRET	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse domicile	N° / Rue : CP _ _ _ _ _ - Ville :
Adresse du siège d'exploitation (si différent de l'adresse postale)	N° / Rue : CP _ _ _ _ _ - Ville :
Référence de l'arrêté départemental	FL...../2021
Numéro de contrat de suivi technique 2020	

BILAN DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE PLANTATION

Indiquez ci-après vos principaux résultats obtenus

Productions	Programme prévisionnel 2021			Programme réalisé 2021		
	Tonnages prévus	Surface à planter (Ha)	Mois de plantation / récolte	Tonnages récoltés	Surface plantée (Ha)	Mois de plantation / récolte

Mon programme de plantation :

- S'est déroulé normalement et les objectifs de production sont atteints.
- N'atteint pas les engagements initiaux pour les raisons ou problèmes suivants :
- .. Facteurs climatiques :
 - Facteurs sanitaires :
 - Facteurs de production :
 - semences/plants :
 - intrants, eau :
 - main d'œuvre, maîtrise technique :
 - matériel :
 - Autres facteurs :

Les justificatifs de ces facteurs limitants sont joints :

.....

JUSTIFICATIFS DE PLANTATION (pièces à joindre à la demande de solde)

- Factures de semences et/ou plants, pour un montant de.....
- Une attestation détaillée d'autoproduction de semences ou plants (suivant le modèle fourni par vos services)
- Factures d'intrants
- Factures de travaux de sols
- Factures ou pièce de mobilisation de main d'œuvre hors celles de l'exploitant au profit de la plantation indiquée
- Facture d'eau agricole destinée à la parcelle plantée
- Bilan technique encadrant la plantation
- Autres éléments démontrant la réalité des plantations (photos, constat par un tiers habilité et indépendant, etc.)

JUSTIFICATIFS DE COMMERCIALISATION (pièces à joindre à la demande de solde)

La commercialisation de ma production :

- s'est déroulée normalement et les objectifs de vente sont atteints.
 - concernant mes ventes aux professionnels, factures (comprenant toutes les mentions légales) représentant un total detonnes de produits.
 - concernant mes ventes aux particuliers :
 - factures (comprenant toutes les mentions légales) pour un total de tonnes de produits.
 - notes de prix (obligatoires pour de la vente ambulante) pour un total de tonnes de produits.
 - Au minimum 24 tickets de présence (clairement identifiables) aux marchés forains et/ou de producteurs
 - Tickets des opérations de pesée et l'identification des produits vendus ainsi que les volumes pour ceux ayant fait l'acquisition de balance électronique réglementaire.
 - Au minimum 5 preuves de présence à des manifestations (salons, fêtes thématiques, etc.)
 - Registre ou documents répondant aux normes comptables et tenus à jours, journal de vente de caisse enregistrée
- n'a pas permis d'atteindre les objectifs de vente pour les raisons ou problèmes suivants :

.....

.....

.....

.....

Les justificatifs suivants sont joints :

DEMANDE DE SOLDE

J'ai l'honneur de solliciter le solde de l'aide départementale attribuée pour la mise en place de mon programme de plantation pour l'année 2021.

J'atteste sur l'honneur la sincérité et l'exactitude des éléments déclarés et fournis dans la présente demande de solde.

Fait à, le

NOM / Prénoms

(Signature / cachet